



## VIDE TA RUCHE

Dimanche 18 mai 2025

4 Rue Sergent le Flao - Devant le centre des abeilles  
Quartier TERRE NOIRE (En extérieur)



### BULLETIN D'INSCRIPTION / ATTESTATION : Personne physique

*Je soussigné(e),*

Nom : ..... Prénom .....

Né(e) le : ..... à Ville : ..... Département : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Email : .....

Titulaire de la pièce d'identité n° : .....

Délivrée le : ..... par la Préfecture de : .....

N° immatriculation de mon véhicule : .....

Don d'1 objet **en bon état** pour 1 emplacement : 1 emplacement = 2,50 mètres x 1,20 m sans table  
(au profil du secours populaire)

Quantité emplacement (2 maximum) : \_\_\_\_\_ x 1 objet = \_\_\_\_\_ objet(s)

Commentaire : \_\_\_\_\_

**Déclare sur l'honneur :**

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature, ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à ..... le : ..... (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à ..... le .....

Signature

A retourner au centre des abeilles-4 rue Sergent le Flao ou par mail à : [contact@centredesabeilles.fr](mailto:contact@centredesabeilles.fr)

#### REGLEMENT VIDE GRENIER

Les emplacements ne sont attribués qu'après réception du présent bulletin d'inscription dûment complété. Seuls les organisateurs sont habilités à décider du nombre et de la situation des emplacements. Les exposants seront accueillis entre 7h00 et 8h45, l'ouverture au public étant prévu à partir de 9 h. Les exposants ne pourront pas remballer avant 18 h. Aucun véhicule ne sera accepté sur les emplacements. Ils devront aller se garer sur le parking exposant (école Yves le Manchec) afin de laisser la rue pour les visiteurs. Les objets déballés sont sous la responsabilité du vendeur. Aucun animal ne peut être proposé à la vente. Les emplacements doivent être laissés propres. Les débris et objets jetés doivent être enlevés par l'exposant. Les organisateurs passeront sur les emplacements prendre vos dons. Merci de prévenir les organisateurs en cas d'annulation de l'inscription. En cas de pluie continue, la manifestation sera annulée.

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

**ORGANISATEUR : CENTRE SOCIAL DES ABEILLES ET APE YVES LE MANCHEC**

02 98 55 33 13 - 06 61 75 54 83 – [contact@centredesabeilles.fr](mailto:contact@centredesabeilles.fr)